

naturel du gibier. Certaines espèces ont entièrement disparu ou à peu près, tandis que d'autres n'ont dû leur conservation qu'à l'étendue et à l'inaccessibilité des solitudes où elles se sont réfugiées.

Heureusement, le progrès de la colonisation qui avait déclenché cet abatis de la faune a également travaillé, avec le temps, à l'enrayer. L'expansion de l'agriculture et de l'industrie a rendu la population plus indépendante des ressources de la faune que ne l'avaient été les premiers colons. Grâce à l'urbanisation, le sens humanitaire et l'esprit de prévoyance se sont développés et la faune des forêts et des lacs a été mieux reconnue, du point de vue esthétique et économique, comme une richesse naturelle bien à nous, héritage sacré qu'il fallait, non pas détruire, mais préserver et utiliser sagement. Au début, ces sentiments se sont butés à une vive résistance, particulièrement à la périphérie de la contrée colonisée, mais ils ont constamment gagné du terrain et sont, depuis nombre d'années, partagés par la grande majorité des Canadiens et inspirent l'attitude de tous les gouvernements du pays en matière de ressources fauniques.

**Oiseaux migrateurs du Canada.**—Plus de 500 différentes espèces d'oiseaux ont été relevées au Canada. Hormis les quelques espèces qui n'ont fait que passer accidentellement au pays, ces oiseaux peuvent se classer en trois grands groupes :

- 1° Les oiseaux établis à demeure dans certaines régions.
- 2° Les oiseaux qui passent la saison de couvaion et d'élevage dans une partie du pays (contrées septentrionales et centrales) et la saison froide dans une autre (régions côtières ou méridionales) où le climat est plus doux.
- 3° Les oiseaux qui passent la saison de couvaion et d'élevage au Canada et s'en vont quand vient l'hiver vers les pays méridionaux, surtout les États-Unis.

À cause du climat hivernal que connaît la plus grande partie du pays, la majorité des oiseaux canadiens,—les espèces comme les individus,—se rangent dans la troisième classe, qui réunit en général les espèces les plus précieuses du point de vue esthétique et économique, soit presque toutes les espèces de canards, d'oies et de cygnes, d'oiseaux insectivores et plusieurs oiseaux de mer.

C'est pourquoi la protection des oiseaux au Canada n'est pas un problème d'envergure purement nationale, mais comporte également des aspects internationaux importants. Elle est particulièrement favorisée par les relations qui existent entre le Canada et les États-Unis. Au début de la colonisation, les mêmes excès avaient décimé la population avienne dans les deux pays. Mais le développement du sens humanitaire y a suivi le même cours et, ces dernières années, la communauté d'intérêt et l'amitié sincère qui les unissent ont joué un rôle inestimable dans l'élaboration de programmes de protection des oiseaux, grâce auxquels chacun appuie et complète le travail de l'autre.

**Loi de la Convention concernant les oiseaux migrateurs.**—Avant 1916, plusieurs lois de portée simplement locale avaient été adoptées à divers endroits du Canada et des États-Unis en vue de protéger les oiseaux migrateurs ou d'en régir la chasse. Un désavantage commun à toutes ces lois provenait de la nature même de la migration des oiseaux. Par exemple, les déplacements réguliers des canards au printemps et à l'automne faisaient en sorte que la période de grande concentration de ces oiseaux ne survenait pas au même temps de l'année dans les États et les provinces de latitude différente. Naturellement, les lois locales fixaient les saisons de la chasse du canard de manière à correspondre avec les dates de grande concentration dans la région. En conséquence, ces oiseaux étaient chassés conti-